

14 juin 2012 -16:45

Appartient à Conseil des ministres du 15 juin 2012

Dossiers introduits dans le cadre de la prudence budgétaire

Le Conseil des ministres a approuvé une série de dossiers de demandes d'engagements de crédits qui ont fait l'objet d'une évaluation favorable par le groupe de travail mis en place dans le cadre de la circulaire du 24 avril 2012 relative à la prudence budgétaire pour l'année budgétaire 2012.

Il a en outre approuvé l'engagement de crédits pour :

- deux prolongations de contrats pour le SPF Mobilité et Transports et l'octroi d'un subside à l'asbl "Festival de la moto" ;
- un subside à l'asbl "Diogène" pour l'organisation du festival Millénium 2012 ;
- un subside à l'asbl "Immeubles en fête" pour l'organisation de la journée européenne des voisins.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Olivier Chastel, ministre du Budget
et de la Simplification administrative
Queteletplein 7
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 211 38 11
<http://www.chastel.belgium.be>